



**CONSEIL CITOYEN :  
DE MONTPLAISIR, LES HAUTS DE NARBONNE, REVEILLON, ROCHES GRISES,  
PLAISANCE, LA COUPE**

Réunion du conseil citoyen du 18 février 2016 - 18h30

Ordre du jour : élection des coordonnateurs titulaire et suppléant

Présents 12 conseillers,.

Madame Aïcha KHADRI pour la mairie

Excusées : Mme ALAUX. Mme DELFOUR, Madame LEVALLOIS avec pouvoirs à M louvet

La séance est ouverte et madame KHADRI demande les candidatures pour le renouvellement des coordonnateurs.

Madame Cabriol est candidate au poste de suppléante,

Pas de candidat pour le coordonnateur.

Suite à ce constat d'échec une discussion s'engage sur le pourquoi de ce manque de candidature.

Il s'avère qu' 'un mauvais climat règne au sein de ce C. C. lié (entre autre) aux relations entretenues tendues entre un conseiller et la coordinatrice sortante qui pourtant a toujours essayé de faire de son mieux en sachant que nous ne sommes que des bénévoles et simplement force de propositions.

Les réponses et décisions sur les questions posées appartiennent à la municipalité.

Aucun conseiller ne peut exiger des réponses immédiates à ses questions mêmes si celles-ci sont judicieuses et n'a aucun droit de mettre la pression sur le (la) coordonnateur via des mails ou des sms.

Une grande partie du Conseil présent reconnaît que ce type de fonctionnement ne correspond pas à ce que l'on attend d'un C.C.

Suite à ces échanges une discussion démarre sur le traitement des fiches ou des demandes faites par les différents interlocuteurs. On constate que la prise de parole au sein du C.C. est complètement anarchique et que les temps de parole sont attribués à ceux qui se l'octroient.

M Roche intervient pour demander une régulation du temps d'expression et se propose comme modérateur.

Certains prônent l'abandon des demandes déjà transmises et d'autres insistent (comme madame xx piste cyclable de réveillon) pour que des relances systématiques des dossiers soient faites.

Le C.C. constate que certaines demandes transmises à la mairie restent sans réponse. Il est évident que quelque soit la décision qui sera prise par la municipalité celle-ci devrait nous donner un accusé de réception de la demande émise et un délai moyen de la réponse (quelque que soit cette réponse) car nous sommes conscient que tout ne peut être résolu dans une ville et que nous ne sommes pas

les seuls demandeurs.

Mme KHADRI rappelle que la plupart des demandes ont été transmises aux services concernés, qui a donné suite à des interventions de la collectivité par le biais de Monsieur LAFFORGES directeur des espaces verts et Monsieur RICARD Directeur Tranquillité Publique.

En ce qui concerne le suivi des doléances en particulier pour les requêtes de Réveillon un document a été remis aux anciens coordonnateurs répondant ainsi à la plupart des questions. Aussi, sur la question de la carte scolaire (+ délibérations) Monsieur LOUVERT a rencontré M. CESAR le 08 décembre 2016 dans les locaux du service Enseignement Education.

Mme Cabirol donne lecture de fiches restées sans réponse, et des nouvelles.

M. Louvet fait part de son entretien avec le maire de fin 2015 resté à ce jour sans réponse.

De la même manière il est constaté que des demandes concernant les quartiers de Réveillon ont été traitées en doublons par le C.C. avec des dossiers ADRR qui pour certains avaient déjà une réponse de la mairie.

Un représentant de l'ADRR étant maintenant présent ce type de problème ne devrait plus se produire.

En fin de réunion Mme Cabirol annonce qu'elle est d'accord pour prendre le poste de coordonnateur. M Ivorra se présente comme suppléant. Les deux candidatures sont validées à l'unanimité.

Mme KHADRI rappelle le séminaire inter conseils citoyens du samedi 2 avril de 9h30 à 17h à la salle Dominique BAUDIS à Narbonne Plage dans le cadre de la démocratie participative.

Elle relance la proposition de travail en commissions au sein du C.C.

La séance est levée à 20h 10.

Secrétaire de séance  
Compte rendu effectué par Monsieur ENGEL ROGER

**Additif** : Prochain conseil citoyen le 30 mars 2016 à 18h30 Montplaisir

Ordre du jour : - Validation du CR

- Suivi des Doléances joint des fiches d'intervention
- Retour état des lieux rue Jean Pomier.
- Retour préparation du séminaire (déroulé de la journée)
- Fêtes des voisins 27 mai et Feu de la St Jean 23 juin 2016
- Annulation des CC de juillet et août 2016 (reprise le 28 septembre 2016).